

# PROMOUVOIR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

BERNARD MARX \*  
PASCALE MICOLEAU-MARCEL \*\*  
GUILLAUME SARLAT \*\*\*

## *LA COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE*

**L**a mesure de la compréhension des mécanismes économiques et financiers des Français devrait être le préalable à toute politique d'éducation financière. Avant de soigner le malade, il faut établir un diagnostic. De quoi souffre-t-il ? Craint-on pour sa vie ou seulement pour son confort ?

249

Pourtant, nous ne disposons que de quelques repères sur le niveau de connaissances financières des Français et leur savoir-faire en matière de finances personnelles.

### *Quelques repères*

Une enquête réalisée en octobre 2004 par TNS Sofres pour l'Autorité des marchés financiers (AMF)<sup>1</sup> sur les connaissances et les

---

\* Conseiller, Institut pour l'éducation financière du public (IEFP).

\*\* Déléguée générale, IEFP.

\*\*\* Trésorier, IEFP.

Créé en 2006, sous forme d'association, l'IEFP est chargé de promouvoir en France l'éducation financière du grand public - d'où sa signature « La finance pour tous ». Il est soutenu par des partenaires publics (Autorité des marchés financiers - AMF -, ministères de l'Économie et de l'Éducation nationale, Banque de France) et privés (Euronext, Fédération bancaire française - FBF -, Association des sociétés financières - ASF -, divers établissements bancaires, mutualistes ou associatifs) et réunit, au sein de son conseil d'administration, outre des représentants de ses soutiens financiers, des personnalités qualifiées (journalistes, chercheurs, représentants d'associations de consommateurs et d'épargnants...).

Outre son site Internet ([www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)) et ses partenariats éditoriaux avec plusieurs organes de presse et d'autres sites Internet, l'IEFP rédige des documents d'information ainsi que des ouvrages dont celui intitulé *Les finances personnelles pour les nuls* paru en 2009 aux éditions First, travaille à la définition des contours d'une éducation financière, élabore des ressources pédagogiques qu'il met à la disposition des enseignants et des formateurs et organise des manifestations et des conférences pédagogiques.

comportements des Français dans le domaine des placements financiers et leur attitude face au risque montre que l'univers financier est perçu comme un peu à part, voire élitiste. Complexe pour deux Français sur trois, réservé à des initiés pour un Français sur deux. Près de trois Français sur quatre disent ne pas s'y connaître en finance. Ceux qui ne possèdent pas de valeurs mobilières ont, sans surprise, une connaissance faible des placements et des modalités concrètes et pratiques d'investissement. Plus inquiétant, les détenteurs de valeurs mobilières ne sont pas beaucoup plus à l'aise sur les sujets financiers. Les personnes interrogées sur la définition de quatre termes simples (dividende, obligation, Sicav, Perco) sont, de manière surprenante, plus nombreuses à choisir la bonne définition du mot « dividende » (60 %) que du mot « obligation » (38 %). 20 % des personnes interrogées ont 0 sur 4 et seulement 8 % choisissent la bonne définition des quatre notions. La moyenne est de 1,7 sur 4.

En dépit de ces scores modestes, les personnes interrogées ont majoritairement le sentiment que leurs connaissances en ces domaines leur suffisent pour lire la presse spécialisée, choisir et utiliser les produits et les services financiers adéquats et évaluer le rendement et le risque de leurs placements. Cependant, elles sont une minorité à estimer que leurs connaissances sont suffisantes pour discuter avec leur conseiller afin d'optimiser leurs placements ou pour lire un avis financier. Raison - faussement paradoxale - pour laquelle les trois quarts des détenteurs de patrimoine financier sondés se reposent sur leur banquier pour les conseiller.

Un autre sondage réalisé par le CSA pour l'IEFP (Institut pour l'éducation financière du public) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006 sur les jeunes et l'argent<sup>2</sup> montre que ces derniers ont souvent l'impression de maîtriser les questions d'argent et se jugent bien préparés pour l'avenir sur des thèmes tels que la gestion du budget quotidien ou les relations avec la banque. Mais ils ont très peu de connaissances sur ce qui ne les concerne pas dans l'immédiat (produits d'épargne, questions sur la retraite, assurances...). Interrogés plus précisément sur des sujets tels que « préparer sa retraite » ou « choisir une offre de crédit », ils avouent être mal armés sur ces problématiques et aimeraient en savoir plus.

D'une façon générale, les univers de l'économie et de la finance leur semblent lointains et ils ont du mal à les rattacher au quotidien. Ils disent pourtant que leurs connaissances proviennent essentiellement de leurs parents ! Ils se montrent ouverts à une pédagogie de l'argent, avec une préférence pour les aspects pratiques.

Un quiz intitulé « Les connaissances économiques des Français » et administré par TNS Sofres pour le Codice (Conseil pour la diffusion de la culture économique) en octobre 2009 sur les connaissances

économiques des Français comportait quelques questions sur les finances personnelles.

Les personnes interrogées obtiennent 11,5 sur 20 aux 9 questions de raisonnement économique (rareté, offre et demande, impact du cours d'une devise...), ils ont 9,5 sur 20 pour les 13 questions faisant appel à la connaissance de définitions (déficit, spéculation, dividendes) ou de réalités économiques (acteur principal de la politique monétaire, source principale de revenus pour l'État...). Mais les lacunes sont graves (6 sur 20) en ce qui concerne 5 questions faisant appel à la maîtrise de techniques/calculs économiques (calcul d'un taux de croissance ou d'intérêt, comparaison de deux forfaits téléphoniques...), questions qui renvoient pour l'essentiel à la culture financière élémentaire permettant de maîtriser des décisions budgétaires et financières de base (acheter/emprunter/placer ses économies).

### *Pourquoi si peu d'enquêtes ?*

Force est donc de constater que le matériel d'analyse est assez pauvre en France. De fait, il y a quelques difficultés à mesurer par sondage classique le niveau de connaissances et de compétences dans un domaine aussi subtil que la matière financière. En utilisant la méthode des QCM, on peut aboutir à des résultats très différents selon que les réponses proposées sont proches ou très différenciées. Et si l'on pose une question très ouverte comme « Savez-vous ce qu'est une obligation et pouvez-vous la définir ? », il faut, pour noter la réponse, procéder à une analyse fine qui s'accommode mal de l'entretien téléphonique. De plus, savoir ce qu'est une obligation ne signifie pas qu'on comprenne réellement les risques associés aux obligations. Les savoir-faire sont très difficiles à apprécier en temps limité.

Toutefois, une telle mesure des connaissances et des compétences n'est pas impossible. Elle a d'ailleurs été menée avec succès en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Dans le premier pays, une enquête approfondie intitulée *Financial Capability Baseline Survey* a été menée entre juin et septembre 2005 auprès de 5 300 personnes sur la base d'un questionnaire d'une centaine de questions préparé par le Personal Finance Research Centre University of Bristol pour la FSA (Financial Services Authority) dans le contexte de la préparation d'une stratégie nationale d'éducation financière. Aux États-Unis, dans le cadre de la coalition Jump\$tart<sup>3</sup>, une enquête biennale est réalisée en *high school* (équivalent du lycée) auprès de 5 700 jeunes de 37 États par un questionnaire quantitatif de 35 questions concrètes administré en classe. Le même questionnaire (avec éventuellement quelques évolutions) est utilisé pour les différentes vagues. La dernière a eu lieu en 2008 et s'est doublée d'une enquête nationale auprès des étudiants.

Une enquête approfondie est donc faisable et n'a pas nécessairement besoin de reposer sur un échantillon aussi large : 1 000 personnes pourraient suffire. C'est d'ailleurs dans cette voie que s'oriente l'IEFP qui propose de procéder dès cette année dans le milieu scolaire à une telle étude, préalable à une véritable politique de formation.

*Après tout, est-ce si grave d'obtenir de mauvais résultats ?*

Les résultats dont nous disposons sont peu précis, mais, on l'a vu, ils montrent tout de même une méfiance évidente à l'égard de la finance et des financiers, une distance (plus qu'un désintérêt) par rapport à ces sujets et, globalement, une mauvaise connaissance des notions de base.

Mais cela est-il vraiment gênant ?

Dès lors que l'État, la Sécurité sociale et les partenaires sociaux prennent collectivement en charge les principaux risques de la vie (maladie, retraite, dépendance) et que les Français ont naturellement un taux d'épargne élevé, qu'ils affectent en priorité à l'immobilier, pourquoi devrait-on les former alors qu'ils sont naturellement raisonnables ?

En réalité, ils sont de plus en plus exposés (difficultés financières des retraites par répartition, études supérieures de plus en plus coûteuses, problèmes liés à la dépendance...) et rencontrent de fait des difficultés à apprécier les risques liés au crédit (hausse des cas de surendettement) et à l'épargne (vente de produits défiscalisants à des personnes payant des impôts ou de produits risqués à des personnes souhaitant faire des placements sans risques). Enfin, méfiants à l'égard de la Bourse, les Français achètent au plus haut, vendent au plus bas et, d'une manière générale, investissent dans des produits financiers peu adaptés au long terme. Les lacunes de culture financière posent donc bien un problème - y compris en France, pays de l'épargne et de la prudence. La crise, en même temps qu'elle a accru la soif d'explication des mécanismes financiers, a nourri la méfiance des Français à l'égard des intermédiaires et des produits financiers.

### *LA FORMATION DISPENSÉE PAR LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET PAR LES MÉDIAS SPÉCIALISÉS*

Qui s'étonnera du piètre niveau des Français sachant que ces matières ne sont pas enseignées à l'école ? Elles ne font partie d'aucun cursus scolaire en tant que tel.

#### *L'enseignement actuel à l'école*

Certes, les mathématiques enseignées dans le secondaire permettent à un élève raisonnablement bon de maîtriser les notions qui garan-

tissent une compréhension de la mécanique des taux d'intérêt et de la capitalisation (différence entre intérêts simples et intérêts composés), la compréhension des taux de croissance et d'inflation (selon qu'ils sont exprimés en moyenne ou en glissement), la maîtrise des pourcentages et l'asymétrie entre les hausses et les baisses de prix (l'idée qu'un prix qui augmente de 50 % et qui perd ensuite 50 % de sa valeur ne revient pas à son niveau d'origine). Mais si les bons élèves en mathématiques peuvent faire le lien entre les enseignements dispensés et le prix d'un article en solde, le coût d'un crédit ou le niveau du CAC 40, les élèves moins doués en maths ne réalisent pas toujours à quel point il leur aurait été utile de suivre cette partie du cours pour gérer leur argent. Du reste, les enseignants ne sont pas formés pour le leur expliquer.

Encore les mathématiques sont-elles l'une des rares matières, avec l'économie, à donner certaines clés pour comprendre le monde de la finance et s'y repérer pour gérer son budget et son patrimoine. On ne fait ce genre d'apprentissage ni en histoire, ni en éducation civique, et encore moins en français ou en philosophie.

L'économie, quant à elle, n'est pas une discipline enseignée à tous les élèves, *a fortiori* s'agissant de l'enseignement des éléments constitutifs d'une culture financière de base.

À peine plus du tiers des élèves de l'enseignement général et technologique suivent la filière économique et sociale ou la filière économie gestion. Si l'on ajoute les élèves ayant choisi l'option SES (sciences économiques et sociales) en seconde, c'est la moitié des élèves qui a pu avoir un vernis économique<sup>4</sup>. Mais la matière enseignée ne fait pas la part belle aux finances personnelles. Aucun apprentissage concret de la relation bancaire et du crédit ; l'épargne est étudiée essentiellement dans sa dimension macroéconomique et pas dans sa dimension concrète individuelle...

Dans les filières technologiques et professionnelles, la matière économique est vue sous un angle plus pratique. Mais même en économie-gestion, il n'est pas encore question d'aider les jeunes à prendre des décisions adultes et responsables en matière de crédit et d'épargne.

À cela, diverses explications, parmi lesquelles la croyance qu'il s'agit de quelque chose de facile à apprendre ou alternativement de « pratico-pratique » (et l'école n'a pas besoin de s'en mêler), l'idée que tout ce qui a trait à l'argent est personnel et relève donc de la sphère familiale.

### *Une prise de conscience et des progrès à venir ?*

Depuis quelques années, pourtant, les progrès affluent. Les Pouvoirs publics semblent commencer à prendre en compte les

recommandations de l'OCDE (cf. *infra*) d'introduire à l'école des modules d'éducation budgétaire et financière. Pas de débat à ce stade au Parlement, si ce n'est lors de la discussion de certains projets de loi, comme celui sur le crédit à la consommation, au cours duquel Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, a fait valoir que le sujet de l'éducation financière était traité au travers de l'IEFP.

Une impulsion a été donnée par les deux derniers ministres de l'Éducation nationale. Xavier Darcos a signé une convention de partenariat avec l'IEFP en mai 2009, avalisant notre démarche de créer des modules pédagogiques en lien avec les programmes et en collaboration avec des enseignants en exercice. Luc Chatel a confirmé l'élan impulsé par son prédécesseur.

Le socle commun de connaissances et de compétences, défini par une loi de 2005 comme le minimum que doit connaître un élève sortant de l'enseignement obligatoire (seize ans), entre progressivement en vigueur et prévoit qu'un jeune ait acquis quelques notions de gestion pour établir un budget familial et contracter un emprunt, comprenne les notions de ressources, de contraintes et de risques (la crise actuelle a montré que les risques dits « naturels » ne sont pas les seuls à devoir être intégrés).

254

Pourtant, les choses ne sont pas si simples. Car si les programmes sont bien modifiés les uns après les autres pour permettre d'acquérir les compétences mentionnées dans le socle, on ne voit pas trace pour l'instant dans les programmes de mathématiques, d'histoire-géo et d'éducation civique, des aménagements qui permettraient de traiter ces sujets franchement et directement.

S'agissant de l'enseignement de l'économie, il est question qu'il redevienne obligatoire en seconde générale et technologique à la rentrée de 2010. Les lycéens choisiraient obligatoirement deux enseignements d'exploration d'une heure et demie, dont un dans le domaine de l'économie qui serait proposé sous forme d'une option « sciences économiques et sociales » et/ou « principes généraux d'économie-gestion » ; les programmes ne sont pas encore à ce jour définitivement fixés. Tous les élèves pourraient ainsi recevoir des éléments d'enseignement dans le domaine économique. Mais on est encore loin de la définition d'un enseignement qui permettrait à tous les lycéens la véritable acquisition de compétences en matière de finances personnelles.

Peut-être l'impulsion décisive viendra-t-elle de l'extérieur ! Car en 2011, le test PISA, qui permet à l'OCDE de procéder régulièrement à des classements des systèmes scolaires, intégrera la dimension « éducation financière », au moins dans la mesure des compétences

mathématiques. Il faudra bien que la France évite de perdre des points sur ce terrain-là !

### *Et les médias spécialisés ?*

Les médias jouent bien sûr leur rôle dans la diffusion d'une culture financière. La presse économique, avec des titres comme *Les Échos*, *La Tribune*, ou *Challenge*, ou des radios comme BFM, la presse patrimoniale (*Mieux vivre votre argent*, *Le Revenu*, *Investir...*) et la presse pédagogique (*Alternatives économiques*) contribuent bien sûr à expliquer les concepts et les produits et à répandre une certaine culture financière. Mais ils s'adressent à des publics déjà avertis et leur contenu reste relativement technique. Pour toucher le grand public, l'IEFP a choisi de fournir sur une base régulière des contenus pédagogiques à des organes de presse très grand public (*Ouest France* ou *L'Union*, par exemple). La radio et la télévision sont des outils porteurs d'une pédagogie efficace, mais à ce jour, en dehors de l'exception notable des sujets de consommation (*Consumag*, *C'est notre affaire*), le thème de l'éducation financière ne semble pas suffisamment attrayant pour mobiliser ces médias.

## *LA SITUATION DE LA FRANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS*

255

Il n'existe pas d'évaluation comparative des connaissances et des savoir-faire économiques et financiers.

Mais au travers des échanges internationaux initiés par l'OCDE, les instances européennes, les régulateurs, ou des forums *ad hoc*, il apparaît que, partout, les insuffisances et les poches « d'illettrisme financier » (qui n'est pas toujours corrélé au niveau d'éducation ou au revenu) sont mises en relief. De ce point de vue, la France ne semble ni en retard, ni particulièrement bien placée.

Là où la France diffère, c'est dans la réaction face aux constats mis en lumière par les organismes internationaux.

### *Les constats mis en lumière au niveau international*

L'OCDE a adopté des recommandations en 2005, impulsant ainsi le premier mouvement de fond international dans ce domaine. Elle recommande notamment de faire de l'éducation financière à l'école dès le plus jeune âge et insiste sur le fait que l'éducation financière ne s'oppose pas à la régulation, mais qu'elle intervient en complément, en appui, pour renforcer son efficacité. Elle pose également clairement la barrière entre éducation financière et conseils commerciaux. Par la suite, l'organisation a constitué en 2008 un réseau mondial d'experts

issus d'organismes publics compétents dans le domaine de l'éducation financière pour débattre des enjeux, échanger sur les programmes, définir les bonnes pratiques<sup>5</sup> et publier des principes et des bonnes pratiques pour l'éducation financière sur des sujets spécifiques : assurance (2008), retraites (2008), crédit (2009). Les prochaines bonnes pratiques auront trait à l'éducation financière à l'école.

La Commission européenne a, de son côté, fait une « communication » en décembre 2007, créé dans la foulée un groupe d'experts chargés de l'éclairer sur le sujet de l'éducation financière<sup>6</sup> et développé en parallèle des outils de formation (agenda Europa et programme Dolceta<sup>7</sup>). Elle est soutenue dans sa démarche par le Parlement européen. Au-delà des outils communs mis en place au niveau européen, la Commission insiste surtout sur la responsabilité des États pour promouvoir l'éducation financière.

### *Des initiatives nationales variées*

De fait, dans de nombreux États du monde, des initiatives et des programmes d'éducation financière ont été développés au cours des dix dernières années. Il s'agit souvent de pays de « culture » et de modèle anglo-saxons qui ont d'ailleurs été précurseurs et ont précédé le mouvement international (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande...). La prise de conscience et les budgets consacrés à l'éducation financière sont également élevés au Japon et en Hongrie. De plus en plus de pays émergents sont concernés (Malaisie, Inde, Indonésie, Afrique du Sud, Mexique...). Le site Internet de l'OCDE<sup>8</sup> établit une entrée sur les centaines de programmes, sites et outils recensés dans plus de 70 pays.

En général, l'éducation financière n'est pas le fait d'un seul organisme. S'il y a parfois une entité « dominante » qui impulse ou coordonne, elle s'appuie sur divers acteurs publics, associatifs et/ou privés. Au Royaume-Uni, par exemple, la FSA a lancé en 2007 un programme sur cinq ans fondé sur des enquêtes très approfondies (cf. *supra*) et mobilisant chaque année 20 M£. Ce budget alimente des actions conduites non seulement par la FSA, mais également par des associations très anciennes et très implantées dans le milieu scolaire comme le PFEG (Personal Finance Education Group).

S'agissant plus spécifiquement de l'école, il ressort des travaux préparatoires de l'OCDE sur les bonnes pratiques que 19 pays auraient d'ores et déjà mis en place des programmes d'éducation financière à l'école. La matière est obligatoire dans des pays comme l'Australie, la Hongrie, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et est identifiée comme une discipline autonome dans un petit nombre de cas. L'un des enseignements majeurs des expériences

étrangères est que l'un des obstacles au développement de l'éducation financière réside dans le manque de sensibilisation et de formation des maîtres.

En France, les avancées doivent être considérées comme timides. Il n'y a pas de stratégie nationale clairement élaborée, de volonté politique de prendre le sujet à bras-le-corps. La création de l'IEFP en 2006 a été le début d'une modeste sensibilisation à la nécessité d'un travail en commun, puisque notre association réunit des partenaires publics et privés aussi divers que l'AMF, la Banque de France, le ministère de l'Éducation nationale, la Fédération bancaire française (FBF), Euronext ou l'Association des sociétés financières (ASF)... Mais nous ne sommes pas mandatés pour fédérer les efforts et coordonner les actions. La concurrence entre des acteurs par ailleurs peu nombreux et mal dotés continue à être la règle et n'est pas toujours gage d'efficacité !

S'agissant du développement de l'éducation financière à l'école, les obstacles sont culturels et viennent également de l'ancrage très fort des programmes dans les disciplines, en dépit de la définition d'un socle commun de compétences et de connaissances qui a vocation à traverser les disciplines.

*LES ACTIONS SPÉCIFIQUES ENGAGÉES  
PAR NOTRE INSTITUT DANS CE DOMAINE  
ET LES AXES À PRIVILÉGIER POUR L'AVENIR*

257

Dès sa création en 2006, l'IEFP a fait de la formation l'une de ses priorités. Nous avons logiquement distingué la formation initiale, qui s'adresse aux jeunes et pour laquelle rien n'est possible sans une coopération étroite avec l'Éducation nationale, de la formation continue qui s'adresse aux adultes, qu'ils soient en difficulté (personnes surendettées ou en passe de l'être) ou de simples consommateurs de produits financiers. Dès lors, notre politique de formation s'oriente logiquement dans les deux directions : pénétration du monde de l'Éducation nationale et mise en place de modules de formation pour adultes.

*Des résistances*

L'IEFP ne rencontre pas que des difficultés d'ordre budgétaire. Certes, la difficulté à trouver des financements rend les progrès plus lents, car nous ne pouvons compter que sur une très petite équipe qui a doublé en quatre ans, mais qui reste extrêmement modeste puisque nous ne dépassons pas 10 personnes ! À 20 ou 30 personnes, nous pourrions évidemment construire plus de modules pédagogiques, créer des outils plus attractifs et mettre en place une véritable politique de l'offre qui finirait par rencontrer son public.

Mais il existe des résistances d'une autre nature, à la fois au sein du monde éducatif et au sein des établissements financiers comme des entreprises. Les banques en effet ne contestent pas la nécessité de faire de la pédagogie sur ces sujets, mais ont estimé à ce jour qu'en dehors de leur soutien global au travers de la FBF, elles sont les plus à même d'y procéder, ce qui est pourtant contraire au principe assez évident, mis en exergue par l'OCDE, de la séparation entre éducation financière et conseils commerciaux. Sans doute perçoit-on l'ébauche d'un changement dans ce domaine. Quant aux entreprises, elles ne sont pas spontanément demandeuses de formations sur les finances personnelles à proposer à leurs salariés, de même que ceux-ci ne savent pas qu'ils peuvent se former à ces questions, mais on peut espérer qu'une offre véritable en ce domaine trouvera son public.

### *Les actions menées*

Dès sa création en 2006, l'IEFP s'est assigné la mission de réfléchir en profondeur à ce que devait être une véritable éducation financière et à faire des propositions en ce sens. Fort de la présence à son conseil d'administration d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale, rapidement devenu président du comité éducation et vice-président de l'association, l'IEFP s'est assigné la rude tâche de faire la promotion générale de ce sujet auprès de l'ensemble des acteurs, y compris et surtout auprès de ce même ministère auquel le lie une convention de partenariat signée en 2009. Sa participation aux réseaux et aux forums internationaux pour confronter les expériences participe de cette action de *lobbying*.

L'IEFP s'est vite rendu compte que son action resterait vaine s'il ne s'engageait pas lui-même dans la réalisation de contenus pédagogiques, dont suit, ci-dessous, une liste non exhaustive.

Un *site Internet* tout entier tourné vers la pédagogie, avec notamment un espace enfants, une rubrique jeunes, un espace enseignants, des vidéos pédagogiques, des outils... Sans vouloir faire de l'autosatisfaction, nous pouvons néanmoins citer Julien Damon qui écrivait dans *Futuribles* en mars 2009, et sans nous avoir consultés, qu'en matière d'expériences d'éducation financière en France, c'est « plus généralement, et plus globalement, [...] l'IEFP qui est source d'expertises, d'innovations et de propositions. Depuis 2007, il administre le site « La finance pour tous » ([www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)) qui n'a rien à envier aux plus innovants et dynamiques des sites recensés par l'OCDE ou la Commission européenne ». Ces contenus sont également déclinés sous la forme d'un ouvrage de la collection « Pour les nuls » aux éditions First<sup>9</sup>.

Sur ce site, nous mettons en ligne des *outils pédagogiques*, produits

en collaboration étroite avec des professionnels en exercice, pour aider les enseignants de différentes disciplines (mathématiques, sciences économiques et sociales, économie-gestion). Il nous faut désormais les populariser. C'est ce que nous faisons pour les modules d'économie, au travers de rencontres annuelles avec les enseignants, mais que nous allons développer au fur et à mesure de la production de nouveaux modules (qui pourront s'insérer dans de nouvelles disciplines et auprès de nouvelles cibles : enseignement primaire, enseignement technologique...).

Nous travaillons à *dessiner les contours de l'éducation financière* et son articulation avec le socle commun de connaissances et de compétences, les disciplines et les programmes<sup>10</sup>. Pour nous aider à appréhender les besoins véritables qui conditionnent les contenus, nous recommandons une enquête auprès des jeunes en fin de collège pour mesurer leurs connaissances et leurs compétences.

Enfin, nous mettons activement en place une *politique de formation en direction des adultes*, qui prend deux directions :

- en premier lieu, l'élaboration de modules de formation en direction des salariés sur des sujets tels que « maîtriser son budget personnel », ou « faire ses choix d'épargne salariale en toute connaissance de cause », ou encore « préparer sa retraite ». Ces modules seront animés, soit directement par des personnes de notre équipe, soit, compte tenu de la faiblesse de nos effectifs, par des partenaires (entreprises de formation) qui en assureront la promotion auprès des entreprises clientes ;
- et en second lieu, l'élaboration de kits pédagogiques en direction des intervenants sociaux, outils leur donnant les termes de langage pour s'adresser à leur public cible, à savoir les personnes surendettées ou en difficulté.

## NOTES

1. Enquête TNS Sofres réalisée du 4 au 8 octobre 2004 à la demande de l'AMF. C'est en se fondant sur les résultats de cette enquête que la commission des épargnants de l'AMF a recommandé en 2005 la création d'un institut de formation des épargnants, qui a donné naissance à l'IEFP.

2. Sondage CSA réalisé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006 pour l'IEFP, disponible sur le site : [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com).

3. Coalition d'acteurs publics et privés (dont les principales banques américaines).

4. À la rentrée 2008, voici comment étaient répartis les élèves de l'enseignement général et technologique :  
- en seconde, sur 494 104 élèves, 50 % suivaient une option comportant de l'économie ou de la gestion (242 254 l'option ES et 30 655 l'option informatique de gestion et comptabilité) ;

- en première, pour un total de 474 800 élèves, 99 549 étaient en ES et 73 842 en STG ;
  - en terminale, sur un total de 474 977 élèves, 100 860 étaient en ES et 82 346 en STG.
5. L'IEFP représente l'AMF à ce groupe d'experts.
  6. Bernard Marx, conseiller de l'IEFP, est membre de ce groupe d'experts.
  7. Programme Dolceta, disponible sur le site : [www.dolceta.eu/france/index.php](http://www.dolceta.eu/france/index.php).
  8. Voir : sur le site de l'OCDE ([www.ocde.org](http://www.ocde.org)), la page intitulée « International Gateway for Financial Education ».
  9. Voir : IEFP (2009), *Les finances personnelles pour les nuls*, éditions First.
  10. Voir : La finance pour tous (2009), « Proposition d'éléments constitutifs d'une éducation financière à l'école », mai. Disponible sur le site : [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com).